



MONTREUIL LE 5 MAI 2017

**Lettre pour les candidats aux législatives
Du 11 et 18 juin, circonscription de Montreuil/Bagnolet.**

Mesdames, Messieurs,

Je me nomme Catherine Vella, présidente de l'Association de Parents d'Enfants Sourds du 93, APES 93, Présidente de l'ANPES (Association Nationale de Parents d'Enfants Sourds) et secrétaire générale de l'association DEUX MAINS POUR S'ENTENDRE

Je me permets de vous contacter au nom de l'association DEUX MAINS POUR S'ENTENDRE car vous êtes candidat (e) aux prochaines élections législatives.

Les membres de l'ANPES et de APES 93 sont des parents d'enfants sourds ayant fait le choix d'une éducation bilingue pour leurs enfants, dans cette éducation et dans le parcours scolaire de ces enfants, la LSF est la langue d'expression de communication, la langue première et le français est appris sous sa forme écrite pendant le temps scolaire et peut être appris sous sa forme orale, si les familles le souhaitent, mais uniquement hors du temps scolaire.

Dans notre association de Montreuil, **DEUX MAINS POUR S'ENTENDRE** il y a des enfants entendants de familles sourdes, des enfants sourds, des enfants malentendants, certains ont comme langue première la langue des signes française, LSF, certains de ces enfants portent des appareillages externes ou internes (implants), certains utilisent également le français oral, d'autre pas du tout.

Les enfants sourds de notre association sont différents mais tous attendent de ce pays le droit d'avoir un parcours scolaire et une instruction de même qualité que les autres enfants de leur âge. Or ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Les parents souhaitent des crèches avec du personnel formé à accueillir leurs enfants sourds, des centres de loisirs accessibles et un réel accès aux programmes scolaires quelque soit le mode de communication de leurs enfants sourds.

Les jeunes sourds attendent d'avoir accès à des formations qualifiantes, diplômantes, ce qui n'est que très peu le cas, notamment en Seine-Saint-Denis.

Et lorsque ces jeunes sourds ont des diplômes ils attendent que les entreprises acceptent de les accueillir pour leur stage, et leur donne leur chance à l'embauche.



Dans notre département, dans notre circonscription, il n'y a pas de collège ou de lycée qui regrouperaient les élèves sourds et leur permettraient de bénéficier d'une instruction scolaire de qualité égale à celle dont bénéficient les autres enfants, un établissement du vivre ensemble, où chacun, sourds et entendants, apprendraient à grandir ensemble et à se respecter, Pour les élèves sourds signeurs, dans notre pays, seulement 12 classes de maternelles, 13 classes de primaire, 4 collèges et 4 lycées donnent accès aux contenus scolaires dans la langue de ces élèves, la Langue des Signes Française, le plus proche de notre circonscription est à Noisiel en Seine-et-Marne.

Les études supérieures sont un parcours du combattant pour les jeunes sourds qui abandonnent souvent. Les seuls emplois qu'on leur propose sont peu qualifiés et rarement à temps complet, leurs compétences sont souvent ignorées ou dévalorisées.

Les adultes sourds qui habitent Montreuil et Bagnolet souhaitent savoir comment vous allez contribuer à faire appliquer leurs droits : droit à la santé, à l'emploi, accès aux droits, accès aux services administratifs, accès à la vie culturelle, à la vie démocratique.

Comment allez-vous mettre en œuvre une réelle accessibilité pour eux, y compris dans votre campagne électorale.

Tous espèrent pouvoir enfin bénéficier de relais téléphonique qui leur permettraient une autonomie complète dans leurs démarches.

Tous espèrent une société qui leur donnera toute leur place.

Les membres de l'association et moi, sommes à votre disposition pour une rencontre sur ce sujet, ou nous attendons une réponse écrite de votre part afin de connaître les éléments de votre programme qui peuvent nous donner un peu d'espoir.

Vous pouvez me joindre au 06 63 85 85 06 pour fixer un éventuel rendez-vous avec vous et votre équipe.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations respectueuses.

Catherine VELLA

Au nom des membres de l'association DEUX MAINS POUR S'ENTENDRE



LETTRE DE L'UNE DE NOS MEMBRES

Madame, Monsieur,

Je suis une étudiante entendante en contact avec l'association "Deux mains pour s'entendre" depuis bientôt un an et je me permets d'ajouter un court texte à cette belle lettre pour vous parler du point de vue d'un entendant qui, certes a rencontré la culture sourde il y a peu mais y est très attachée. Je tiens à souligner que les préoccupations mises en lumière par l'association "Deux mains pour s'entendre" ne concernent bien évidemment pas que les sourds, mais tous les citoyens de ce pays. Notre démocratie défend l'égalité et la liberté de chacun de ses citoyens, or je suis frappée de l'absence des Sourds dans l'espace public, que je perçois. Peut-être n'est-ce pas une illusion, malheureusement, et les sourds auraient beaucoup plus de difficulté que d'autres à être égaux et libres dans notre société française. Si ce constat m'est insupportable, il l'est pour tous les citoyens. Il est du devoir de nos représentants politiques de continuer à se battre pour faire appliquer cette égalité et défendre l'accessibilité de tous les sourds et malentendants à leurs droits. Il est bien regrettable que les entendants et les sourds ne soient que très peu en contact les uns avec les autres.

Certes, pour les entendants, les sourds sont des citoyens un peu différents : ils ont deux cultures. La culture sourde a sa propre langue, la Langue des Signes Française, son Histoire, ses Arts... Il suffit de la découvrir, de la rencontrer pour en être persuadé. Je l'écris car ce n'est pas une évidence pour tous les entendants, qui parfois n'ont jamais encore rencontré un sourd dans leur vie et ont une vision erronée de la surdité en général. Cela doit changer. Les artistes font déjà avancer les choses : cinéastes, auteurs de Bandes Dessinées, acteurs, écrivains, parlent des sourds aux entendants et les font se rencontrer. Il faut aller plus loin : il est temps que la politique elle aussi s'empare de cette question et agisse concrètement pour répondre à tous les espoirs formulés ci-dessus par "Deux mains pour s'entendre".

Beaucoup d'entendants apprennent la Langue des Signes française pour leur plus grand plaisir et souvent pour des raisons professionnelles. Pourquoi cet apprentissage ne serait-il pas largement répandu, notamment pour les enseignants, et ainsi donner aux Sourds le droit à des études riches, longues et aussi variées qu'ils le veulent ?

Rencontrons ceux qui vivent juste à côté de nous.

Veillez recevoir, madame, monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées,

Camille Alméras
Habitante de Bagnolet